



Contre les menaces d'extrémisme violent¹ : investir dans la résilience des communautés locales béninoises

Novembre 2016

Introduction

La menace du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest est une préoccupation pour de nombreux acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Les problèmes de longue date liés au développement dans la région, à la dégradation de l'environnement, à la marginalisation politique et sociale, au crime organisé, ainsi qu'à la faiblesse de la gouvernance, n'ont pas seulement nui à la stabilité et à la sécurité des citoyens de cette région. Ils ont également contribué à l'instauration d'un environnement propice à l'extrémisme violent et aux groupes terroristes².



Ainsi, “le monde est sous l’emprise de la peur de la montée de l’extrémisme violent. Bien qu’en grande partie justifiée, cette crainte est aussi pour beaucoup imputable au sensationnalisme des médias que les auteurs de crimes manipulent en faisant preuve de créativité”³. Il est important de noter que « l’extrémisme violent » est un phénomène multiforme ... et bien qu’il ne soit ni nouveau ni propre à une région, une

nationalité ou un système de croyance précis, des groupes terroristes comme l’Etat islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), Al-Qaïda et Boko Haram ont, au cours des dernières années, façonné l’image et le débat sur les moyens de faire face à cette menace”⁴.

Même s’il n’a pas encore enregistré des actes terroristes, la prolifération d’extrémistes qui ignorent et méprisent les frontières constitue une menace réelle pour le Bénin vu la présence de différents groupes actifs dans les pays limitrophes⁵. Les risques de l’importation de l’extrémisme violent des pays voisins ne sont pas négligeables compte tenu du fait que les causes incitatives et attractives ne sont pas moins présentes au Bénin malgré les efforts des autorités étatiques. Mais pour mieux contrer cette menace, il est important de revisiter la

¹ Cette publication fait suite à un précédent Policy Brief intitulé « Face à l’extrémisme violent en Afrique de l’Ouest : le Bénin est-il résilient ou vulnérable ? » publié par WANEP-Bénin en septembre 2014. Il y était ressorti que le Bénin est vulnérable et qu’il faut agir. La présente publication propose des interventions spécifiques pour une résilience communautaire au regard des dernières évolutions de la menace.

² http://www.globalcenter.org/wp-content/uploads/2014/07/West-Africa-CVE_FRA.pdf

³ « Hebron: Israeli Settlers Must Be Stopped from Taking over Al-Rajabi House – UN Special Rapporteur », Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l’homme, le 15 avril 2014, <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=14512>

⁴ Propos de Ban Ki-moon à New York (Etat-Unis) le 24 décembre 2015 lors de l’adoption du Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent.

⁵ La secte islamique Boko Haram au Nigéria avec des attaques au Niger, AQMI au Niger avec quelques attaques au Burkina-Faso.

situation du Bénin face à ce phénomène (I) tout en relevant quelques signes/indicateurs incubateurs d'extrémisme violent (II). Des scénarios (III) seront dégagés à l'issue de l'analyse et des recommandations (IV) seront formulées à l'endroit de différents acteurs pour prévenir ce phénomène.

I- Le Bénin et la menace d'extrémisme violent

L'extrémisme violent est un phénomène aux portes du Bénin avec ses enjeux sécuritaires, géostratégiques, éthiques, intra-religieux, etc. Pour contribuer à le combattre, le Bénin s'est engagé dans la Force Multinationale Mixte (FMM) contre Boko Haram⁶ au côté du Nigeria, du Tchad, du Niger et du Cameroun. L'objectif de cette force multinationale mixte étant de *"mener des opérations militaires pour empêcher l'expansion de Boko Haram et les activités d'autres groupes terroristes mais aussi mettre fin à leur présence dans la région"*⁷. Ainsi, le Bénin est devenu une cible potentielle pour la secte islamique Boko Haram et tous les groupes extrémistes. Une analyse globale de leurs attaques dans la région montre sans équivoque que sur les cinq (05) pays engagés dans la lutte contre Boko Haram, quatre (04) ont déjà été touchés par des attentats-suicide. De plus, sur les quatre pays limitrophes du Bénin, trois⁸ sont déjà victimes d'attaques revendiquées soit par Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) soit par Boko Haram. Malgré qu'il ne soit pas à l'abri, le Bénin n'a pas encore connu d'acte d'extrémisme violent sur son territoire. De toute évidence, cette situation équivaldrait à une incubation du mal car « le terrorisme est une menace réelle au Bénin ... »⁹. Les cas supposés font légion et on se rappelle l'expulsion de trois islamistes supposés pour mesure de sécurité¹⁰. Par ailleurs, le Bénin présente de nombreux points communs¹¹ avec ses voisins déjà touchés par le phénomène de l'extrémisme violent (le Niger, le Burkina Faso et le Nigéria). A plusieurs reprises déjà, des zones du Bénin ont été déconseillées aux touristes comme, le jeudi 17

⁶ Le mandat de cette force est de : 1-crée un environnement sûr et sécurisé dans les régions affectées par les activités de Boko Haram et d'autres groupes terroristes, afin de réduire considérablement la violence contre les civils et d'autres abus, y compris la violence sexuelle et sexiste, conformément au droit international, y compris le droit international humanitaire et la Politique de diligence voulue des Nations unies en matière de droit de l'homme; 2- faciliter la mise en œuvre, par les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) et le Bénin, de programmes d'ensemble de stabilisation dans les régions affectées, y compris la pleine restauration de l'autorité de l'État et le retour des personnes déplacées et des réfugiés; et, 3- faciliter, dans la limite de ses capacités, les opérations humanitaires et l'acheminement de l'aide aux populations affectées.

⁷ <http://www.ortb.info/index.php/info/international/1008-l-union-africaine-prete-pour-une-force-de-7500-hommes-contre-boko-haram>

⁸ Niger, le Burkina-Faso, le Nigéria

⁹ Propos du Contrôleur général Florent Emile Djimassè, Porte-parole de la Police Nationale du Bénin et publié le 12 novembre 2012 sur le site Koaci.com.

¹⁰ Lire le Quotidien béninois 24 heures au Bénin du 18 janvier 2013

¹¹ Leurs indices de Développement Humain (ID), leurs prises de positions par rapport à la menace, leurs actions d'arrestations de biens visiblement propriétés d'extrémistes, leurs engagements dans la lutte contre Boko Haram et groupes similaires.. sont autant d'indices largement évoqués dans le précédent Policy Brief de WANEP-Bénin sur le thème : « Face à l'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest : le Bénin est-il résilient ou vulnérable ? ».

décembre 2015, où la France déconseillait à ses ressortissants de se rendre dans le parc W (placé comme zone rouge de la carte de sécurité).¹². Quelques semaines plus tard, soit le dimanche 03 janvier 2016, le Secrétaire Général du Gouvernement, Alassani TIGRI a publié un communiqué en réplique à des propos de l'honorable Rachidi GBADAMASSI relatives à une menace sécuritaire que constituait la candidature d'une personnalité de la République¹³.

Cette menace est d'autant plus évidente que lors de sa visite à Ouagadougou le lundi 18 janvier 2016, l'ancien Chef d'Etat Béninois, Boni YAYI, dans sa déclaration, s'interrogeait : « La question, aujourd'hui, c'est à qui le tour? »¹⁴.

A l'analyse, on peut dire sans être alarmiste, que l'état ne desserre pas autour du Bénin. Mais il faut reconnaître que les communautés locales du Bénin développent des résistances face à certains incidents annonciateurs. L'exemple de Chikandou¹⁵ dans la Commune de Nikki, où les communautés ont dû s'insurger contre des tentatives de radicalisations de leurs croyances religieuses, est édifiant. Mais il revient de renforcer ces réponses des communautés à la base face à l'expansion d'actes et de pratiques allochtones pour maintenir la paix et la quiétude au sein des communautés. Pour ce faire, le Bénin, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest et du monde, doit tenir compte d'un certain nombre d'impératifs.

II- Des signes/signaux à traquer pour prévenir l'extrémisme violent

Aux niveaux international, régional et national, on s'accorde sur la nécessité de travailler sur un certain nombre d'impératifs pour lutter efficacement contre l'extrémisme violent et renforcer la résilience des communautés à la base. Le 24 Décembre 2015 à New York aux Etats-Unis, Ban Ki-Moon, le Secrétaire Général des Nations Unies en a énuméré quatre (04) à travers le Plan d'action pour la Prévention de l'extrémisme violent.

- *Premièrement, il est important de prendre le mal à la racine (l'oppression, la corruption, l'injustice et le chômage, etc.),*
- *Deuxièmement, la prévention de l'extrémisme violent et la promotion des droits de l'homme doivent aller main dans la main.*

¹² <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/benin/>

¹³ Extrait du communiqué « ... Ainsi des propos injurieux sont tenus contre une personnalité à laquelle on tente de dénier la nationalité béninoise. Sa candidature serait de nature à susciter la colère de Boko Haram contre notre pays... ». <http://www.lanouvelletribune.info/benin/communiqu/26996-propos-de-gbadamassi-sur-zinsou-le-communiqu-officiel-du-gouvernement>

¹⁴ <http://news.aouaga.com/h/89201.html>, article publié le 18 janvier 2016

¹⁵ Les communautés se sont opposées à l'interdiction soudaine, par certains prédicateurs nigériens, du port de pantalon par les femmes et l'obligation du port de voile intégral.

- *Troisièmement, la prévention de l'extrémisme violent requiert une gamme diversifiée de moyen d'actions. Mais les autorités doivent savoir que c'est avec la bonne gouvernance que l'on tue le terrorisme.*
- *Quatrièmement, la prévention de l'extrémisme violent est une affaire mondiale. Aucun pays, aucun organisme ne peut vaincre le terrorisme et l'extrémisme à lui seul.*

La mise en œuvre de ces impératifs appelle du temps et des efforts de nombreuses autorités à divers niveaux. Mais en attendant l'effectivité de la mise en œuvre de ces impératifs qui sont de nature à renforcer la résilience communautaire, il est urgent d'agir sur certains signaux d'incubation du mal aux fins de contribuer à poser les jalons d'une résilience des populations à la base. Autrement dit, les communautés locales doivent être amenées à faire attention à un certain nombre d'indicateurs qui, analysés avec expertise, peuvent alerter sur l'incubation de l'extrémisme ou le début d'une manipulation des communautés pouvant évoluer vers la radicalisation.

Au Bénin, "ces indicateurs se révèlent aussi bien au niveau des individus que des communautés à la base elles-mêmes"¹⁶. En effet,

- ❑ **Au niveau de l'individu** : Celui qui est en voie de radicalisation change son comportement du jour au lendemain. De façon non exhaustive, il devient intolérant, transforme son réseau social, devient accro de discours idéologiques avec une consommation médiatique spécifique relative à l'idéologie qu'il défend et aux actes et appels des leaders de cette idéologie. Il sacrifie les autres domaines de vie et est même prêt à tout sacrifié, même sa vie, pour sa nouvelle cause, etc.
- ❑ **Au niveau des communautés** : il est important de faire attention à la multiplication de certains œuvres sociales (dons, libéralités, etc.) surtout avec des donateurs douteux bien inspirés par les misérables conditions de vie des communautés à la base. La multiplication d'écoles coraniques donnant de l'enseignement "non formel" exclusivement en arabe par exemple et sans possibilités¹⁷ pour les apprenants de suivre additionnellement l'enseignement du cursus formel. Au sein des communautés à la base, une attention particulière doit être accordée à la radicalisation des prêches dans les lieux de cultes ; au voyage de certains jeunes vers des pays à idéologie et activité extrémistes ; aux bourses d'étude non officielles ; aux recrutements des jeunes

¹⁶ WANEP-Bénin, Conclusions de l'atelier national sur "Menace de l'extrémisme violent : construire une résilience sensible au genre" tenu à Lokossa les 26 et 27 juillet 2016.

¹⁷ Le danger vient de cette absence de possibilités de bénéficier du cursus formel alors que c'est le seul qui par le biais de la langue de travail formate l'individu pour le rendre capable de saisir les opportunités d'insertion professionnelle.

pour des emplois anormalement trop bien payés ; à la présence de nouveaux résidents suspects dans les localités ; à l'installation durable de donateurs étrangers dans les localités ; à l'utilisation d'attributs et de symboles non conventionnels ; aux plaintes/protestations fréquentes de groupes par rapport à leur marginalisation ou exclusion ; à la destruction de biens sociaux, aux intérêts économiques et aux équipements de technologie de communication aux mains de groupes frustrés¹⁸

Ainsi, pour renforcer leur résilience, les communautés doivent savoir déceler les signaux probables d'incubation ou de radicalisation (au niveau de la communauté et au niveau de l'individu) et renforcer leur collaboration avec les forces de sécurité publique (contact et partage d'information avec les forces de sécurité de la localité, le Chef Village/Chef Quartier ou le maire, etc.). L'objectif final est d'impliquer les communautés dans la coproduction de la sécurité communautaire et nationale.

Par ailleurs, en se fondant sur la situation du Bénin dans la région et des aptitudes de résilience de la population, trois (03) scénarios se dégagent pour le Bénin face à l'évolution de la menace d'extrémisme violent.

III- SCENARII

1- Scénario de la "Lutte asymétrique" ou de " la force militaire en alerte/lutte contre des attaques d'extrémistes violents" (Très Probable)

Les autorités en charge de la sécurité des personnes et des biens privilégient l'usage de la force militaire pour lutter contre toute attaque des extrémistes. Elles ont convenablement formées et pré-positionnées de la forme militaire sans implication ou avec une très faible implication/collaboration des communautés à la base et des Organisations de la Société Civile. Les diligences des services de renseignements n'ont pu empêcher l'avènement de la première action d'extrémiste violent sur le territoire béninois. La force militaire pré-positionnée entre en jeu avec une riposte armée. Un cycle de violence s'installe. La crainte d'une prochaine et imminente attaque est permanente. Le pays est en veille renforcée permanente face à la créativité des groupes extrémistes tirant profit de l'asymétrie de la lutte.

¹⁸ Extraits des indicateurs de WANEP pour le suivi de l'extrémisme violent dans la Région de l'Afrique de l'Ouest.

2- Scénario des ‘‘Sentinelles citoyennes’’ ou de ‘‘ l’Union contre l’extrémisme’’ (Peu Probable)

Tout en œuvrant pour la mise en œuvre des quatre (4) impératifs du Plan d’action de l’ONU pour la Prévention de l’extrémisme violent, les autorités béninoises ont *promulgué une loi pour la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent ; nommé un coordonnateur général de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent ; formé et pré-positionné de la force militaire spéciale ; impliqué les communautés à la base, les OSC et les leaders religieux dans le suivi des indicateurs, l’information des forces de sécurité et la coproduction de la sécurité.* L’information est bien assimilée et les réflexes nécessaires sont notés au sein des communautés. Des alertes sont émises et des réponses idoines sont apportées pour décourager les auteurs et consolider la résilience des communautés. La collaboration entre forces de sécurité et communautés à la base est très appréciée au regard de la sécurité humaine renforcée et des nombreux actes d’extrémismes prévenus et déjoués. Même en cas d’actes d’extrémisme violent, les communautés à la base réagissent adéquatement pour limiter les conséquences et contribuent à anéantir les filières et réseaux d’auteurs.

3- Scénario de ‘‘Feu de paille’’ ou ‘‘la mise en œuvre d’actions sporadiques et non coordonnées’’ (Probable)

Très peu d’actions préventives sont notées. Les Organisations de la Société Civile (OSC), avec leurs moyens limités, sensibilisent et mobilisent les communautés à la base sur les indices de l’implantation de la menace. Les forces de sécurité et de défense mènent des actions spontanées face à des alertes d’insécurité. Malgré leurs actions d’éclat, le pays a connu ses premières attaques des groupes extrémistes. Les autorités ont trouvé la nécessité de sensibiliser la population à travers des communiqués radios et télé qui passent sur toutes les chaînes. Les réseaux sociaux s’en mêlent avec toutes sortes de rumeurs et d’informations alarmantes. La peur gagne les populations et de nombreux déplacés internes sont enregistrés.

Ces différents scénarii suscitent des recommandations pour une prévention et un renforcement de la résilience des communautés face à la menace de l’extrémisme violent.

IV- Recommandations

Pour lutter efficacement contre cette menace à la porte des frontières béninoises, il s'impose une méthodologie axée sur la trilogie : **Protéger, Anticiper et Agir**.

Protéger les communautés : cela est du ressort de l'Etat de protéger les populations de toutes menaces pouvant perturber leur quiétude. Cette responsabilité de l'Etat s'entend par la prise des mesures idoines pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Il lui revient, dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent, d'analyser les facteurs et de mobiliser les populations afin de leur éviter d'en être victimes ou de limiter les conséquences sur elles.

Anticiper sur les menaces : cette anticipation est du ressort de tous. Chaque acteur doit s'impliquer dans des actions de prévention de l'extrémisme violent. Ces actions passent par la sensibilisation et les renseignements quand les autorités travaillent à atteindre les impératifs du Plan d'action de l'ONU pour la Prévention de l'extrémisme violent. Les communautés doivent informer, en temps utiles, les autorités compétentes sur, par exemples : les activités caritatives douteuses, les écoles religieuses à enseignement non formel exclusif, les bourses non officiels octroyés à des jeunes, des emplois anormalement bien payés, des restrictions des droits des femmes et des filles... Les forces de sécurité doivent, de leur côté, vulgariser les données sur le phénomène pour aider les populations à identifier les auteurs et savoir transmettre les informations sans s'exposer à des risques. Les OSC doivent organiser, sur le phénomène, des fora avec les communautés locales, surtout celles situées au niveau des frontières, et les forces de sécurité.

Agir pour démanteler les réseaux : cet axe vise à contribuer au démantèlement des réseaux d'extrémisme dans les communautés. Cela demande une réactivité des Forces de Défense et Sécurité face à l'alerte. Il revient également à aider les Force de défenses et de Sécurité dans leur intervention contre les réseaux, en les informant et en les soutenant lors de leur mission au lieu d'offrir de la protection aux membres de ces réseaux.

Au regard de cette trilogie et sur la base des scénarii, WANEP-Bénin invite

➤ **la population béninoise à :**

- a- collaborer efficacement avec les forces de sécurité et de défense par la dénonciation des pratiques ou des comportements suspects notés lors du suivi des indicateurs de prévention de l'extrémisme violent,

- b- s'informer pour le discernement, à temps, des mouvements suspects, des modes d'action des extrémistes,
- c- dénoncer les prêches incitant à l'extrémisme dans leurs communautés respectives,
- d- instaurer un climat de confiance au sein de la famille pour déceler, le plus tôt, tout relent de radicalisation au sein des familles,
- e- éviter des comportements à risque (des attroupements à la suite d'explosions inhabituelles, des fréquentations douteuses, des consultations de sites internet à vocation extrémiste, etc.),
- f- contribuer au renforcement des actions en faveur du respect des droits des hommes, des femmes et des enfants,

➤ **la communauté musulmane du Bénin à :**

- a- prendre conscience de l'urgence de la défense de l'islam en tant que religion de paix et de cohésion,
- b- dénicher et transformer toute radicalisation des prêches pour une culture de paix au Bénin,
- c- renforcer la sensibilisation de la communauté sur l'esprit de paix prôné par l'Islam,
- d- renforcer le dialogue intra et inter religieux

➤ **les forces de sécurité et de défense à :**

- e- rassurer la population sur les mesures prises pour prévenir et contrer le phénomène,
- f- renforcer la collaboration population-force de sécurité pour la recherche de l'information et pour identifier à temps toute tentative d'attaque,
- g- renforcer la capacité des forces de sécurité et de défense sur les nouvelles menaces à la sécurité,
- h- renforcer la sécurité au niveau des frontières béninoises,

➤ **les organisations de la société civile intervenant sur les questions de sécurité à :**

- i- continuer la sensibilisation des communautés sur la menace de l'extrémisme violent en amenant les communautés à rejeter et à dénoncer les idéologies violentes et sur les conséquences de la circulation des armes dans leur localité,
- j- former les communautés locales à la veille contre l'émergence de l'extrémisme violent,

- k- promouvoir des modèles de masculinités non violente,
- l- faire le plaidoyer auprès des autorités pour des actions envers les leaders religieux et les élus locaux pour la sensibilisation des populations et proposer des stratégies pour renforcer la résilience au sein de la communauté,
- m- impliquer dans la sensibilisation les mères qui occupent souvent une position unique pour identifier les premiers signes d'un comportement radical/violent chez leur enfant,

➤ **les PTF à :**

- g- appuyer l'Etat dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD),
- h- appuyer les forces de sécurité et de défense dans le renseignement et l'équipement,
- i- accompagner les OSC dans la sensibilisation et la formation des communautés locales pour le renforcement de la résilience face aux nouvelles menaces,

➤ **le gouvernement à :**

- n- définir un cadre national global de lutte contre l'extrémisme violent en concertation avec tous les acteurs institutionnels et ceux de la société civile pour garantir une efficacité dans le renforcement de la résilience communautaire,
- o- lutter contre la criminalité transnationale organisée dont les groupes terroristes tirent grand profit,
- p- accélérer les réformes du système sécuritaire face aux nouvelles menaces,
- q- renforcer le système sécuritaire existant en mettant à contribution les personnes ressources appropriées pour des actions efficaces de prévention du mal,
- r- prendre et opérationnaliser des mesures pour renforcer les réflexes d'alertes précoces de nos communautés sur le processus d'implantation et d'action des extrémistes pour plus de résilience,
- s- investir dans la recherche d'information et des analyses sur le phénomène en impliquant les spécialistes (Experts, Universitaire, Centre de Recherche, etc.) afin d'en tirer des stratégies pour renforcer la résilience au sein de la communauté,
- t- impliquer les OSC (ONG, média, Confessions religieuses, etc.) dans la sensibilisation des populations sur la nécessité de collaboration entre forces de sécurité et population, sur les indicateurs de l'extrémisme violent,
- u- mettre l'accent sur l'éducation des filles et des garçons (au civisme, au respect des biens publics, à la dénonciation par des voies légales, à la non-violence, etc.)

- v- travailler sur les causes incitatives et attractives de l'extrémisme violent,
- w- rendre fonctionnel la cellule de lutte contre l'extrémisme violent logée au Ministère de l'Intérieur,
- x- renforcer la collaboration avec les pays voisins pour une synergie de lutte contre la menace,

➤ **la CEDEAO à :**

- a- appuyer les pays pour une action coordonnée de lutte contre l'extrémisme violent,
- b- accélérer la mise en place du mécanisme national de réponses rapides,
- c- appuyer les actions de synergie des OSC de la région pour la lutte contre l'extrémisme violent,
- d- installer et rendre fonctionnel, en dehors de la Force multinationale Mixte, une cellule de lutte contre l'extrémisme violent dans la région CEDEAO,

V- Conclusion

L'extrémisme violent est un problème sérieux aussi bien pour les pays développés que ceux en voie de développement. Il compromet la paix, la stabilité, la sécurité, les droits humains et le développement¹⁹. De ce fait, aucun pays ou région n'est à l'abri de ses effets.

Les groupes terroristes profitent du terreau de la pauvreté sévissant en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel pour inciter les populations au radicalisme et à l'extrémisme violent. Car en exploitant les problèmes, comme les inégalités, la pauvreté²⁰ et la mauvaise gouvernance, l'extrémisme violent attise le mécontentement, créant ainsi un cercle vicieux qui touche tout particulièrement les groupes marginalisés.

Afin de prévenir cet état de fait, le Bénin doit assumer la priorité stratégique d'investir dans la prévention. Car *«Investir dans la prévention de la violence et dans la paix en Afrique de l'Ouest et le Sahel n'est plus une option, c'est une priorité stratégique que les gouvernements de la sous-région doivent assumer avec un engagement clair et fort»²¹*. L'édification d'une société

¹⁹ Mohamed Ibn Chambas, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), UNOWA Newsletter, N°3, Février 2016.

²⁰ « La pauvreté, le sous-développement et un sentiment de marginalisation et d'exclusion lié à l'absence de gouvernance, en particulier au niveau local, sont considérés comme des moteurs de l'extrémisme violent », a dit Benjamin Nickels, professeur adjoint au CESA

²¹ Propos de Mohammed Ibn Chambas lors de la rencontre internationale de Dakar sur le thème «Investir dans la paix et la prévention de la violence en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel».

ouverte, équitable, inclusive et pluraliste fondée sur le plein respect des droits de l’homme et offrant des perspectives économiques à tous, est le moyen le plus concret et le plus adapté d’échapper à l’extrémisme violent et la meilleure stratégie pour lui faire perdre tout attrait. Car « il est certain que les groupes militants ont plus de facilité à recruter des jeunes chômeurs qui ne peuvent imaginer un avenir pour eux-mêmes que des jeunes qui ont un emploi. Plus les jeunes ont de chances de trouver un emploi, moins ils risquent d’être recrutés par les groupes militants »²².

En s’appuyant sur la nouvelle stratégie de lutte contre le terrorisme de la CEDEAO et le Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO qui stipule que ‘*des partenariats soutenus et ouverts avec les communautés locales et les acteurs de la société civile sont essentiels pour prévenir les conflits et l’extrémisme violents*’²³, le Bénin doit renforcer la résilience de sa population en mettant à contribution ses ressources tant civiles que militaires.

Equipe de rédaction : Landry GANYE & Sessi HOUNKPO

Contrôle et Garantie de qualité : Julien OUSSOU, Edwige MENSAH & Alimou DIALLO

Pour renseignements, adressez-vous à :

Mme Fatoumatou BATOKO ZOSSOU, *Présidente CA* ou M. Julien OUSSOU, *Coordonnateur National*,

WANEP-Bénin, 01 BP : 5997 Cotonou, Tél : 21 30 99 39 ; 61 00 53 53

Email : wanep-benin@wanep.org; wanep_benin@yahoo.fr

Site : www.wanep.org; www.wanepbenin.org;

Design & Mise en Page : Kwesi Enchill

²² Gilles YABI, International Crisis Group (ICG)

²³ CEDEAO, Cadre de prévention des conflits de la CEDEAO, Règlement MSC/REG.1/01/08, Section II, Paragraphe 4, 2008, http://www.ecowas.int/publications/en/framework/ECPF_final.pdf.